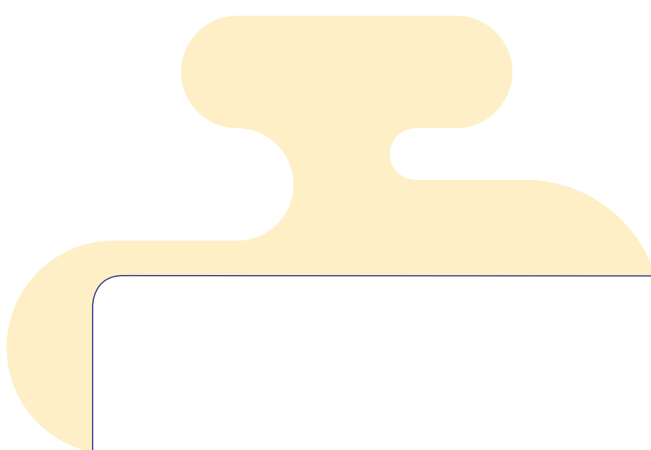




Ce guide est le fruit d'une collaboration du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques (MSJOP) et de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

Il est le produit d'un travail avec des DRAJES et des CREPS, en particulier les DRAJES Ile de France et Bretagne ainsi que les CREPS Auvergne - Rhône-Alpes - Vallon Pont d'Arc - Voiron - Lyon et Occitanie Toulouse qui ont été mobilisés tout au long de sa conception. Cette collaboration a permis de capitaliser des expertises complémentaires, des outils, des expériences qui confèrent à cet outil son originalité et en fait sa richesse.

Sa publication a été coordonnée par le Centre d'Expertise Sport Handicaps (CESH), pôle ressources national d'appui de la direction des sports.



Directrice de publication

Fabienne BOURDAIS, Directrice des sports

Coordination éditoriale

Frédéric STEINBERG, responsable, Centre d'expertise Sport Handicaps (CESH)

Coordination technique

Catherine CRETINOIR, DRAJES IDF - Elisabeth DEGOUEY-TERRONES, DRAJES Bretagne-Marion ZACHARIE, CREPS Auvergne Rhône-Alpes site de Voiron - Carole ROBERT, CREPS Occitanie - Frédéric STEINBERG, CESH - Pascale BORGIES, Agefiph

Redactrice associée

Véronique Siau, Traverses

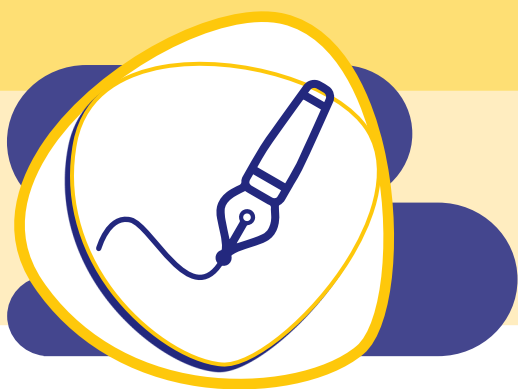
Conception graphique et maquettage

Julie Beaufort - Véronique Siau

FORMER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Guide à l'usage
des référents « handicap » des formateurs
et des coordonnateurs de formation
en charge des diplômes du ministère chargé des Sports**





MSJOP

Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques s'engage à rendre toujours plus accessibles les activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap. Parce que le sport est bon pour la santé, pour le bien-être et pour l'inclusion, il convient de s'assurer qu'elles aient un égal accès à sa pratique.

À cette fin, nous agissons sur toutes les dimensions de l'accessibilité afin que le parasport occupe une place substantielle dans l'Héritage des Jeux de Paris 2024 : les lieux de pratique bien sûr, mais aussi le matériel, l'information, l'encadrement et la formation en sont des éléments déterminants.

Former les personnes en situation de handicap aux métiers du sport constitue un enjeu fort pour leur insertion sociale et professionnelle et pour changer le regard et les pratiques au sein du mouvement sportif et dans la société. Le ministère avec ses services déconcentrés, les CREPS, les écoles et instituts nationaux mobilisent une ingénierie innovante pour mieux accompagner les stagiaires en situation de handicap préparant leur diplôme.

Tous les organismes de formation, qu'ils soient publics ou privés, sont concernés par cet enjeu.

Ce guide est à leur attention pour les aider dans leur approche.

La démarche qualité QUALIOPI a accéléré la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap avec notamment des outils permettant de mobiliser des expertises et des réseaux nécessaires pour mieux accueillir, accompagner, former ou orienter les publics en situation de handicap.

Fabienne BOURDAIS
Directrice des Sports

Je me réjouis de ce rapprochement

entre le ministère chargé des sports et l'AGEFIPH dans la construction de ce guide. Il constitue un outil précieux pour les professionnels de la formation et indispensable pour l'inclusion des stagiaires en situation de handicap, en particulier, des plus jeunes qui rêvent de devenir éducateurs sportifs.





Agefiph

Association de Gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées

Les travaux collectifs conduits pour élaborer ce guide illustrent nos engagements

et la nécessité de développer des espaces de dialogues et de réflexions associant décideurs et opérateurs de terrain afin d'imaginer et de construire ensemble les voies de progrès nécessaires à la concrétisation d'un possible pour tous.

La loi du 11 février 2005 pour "l'Égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" affirme les principes d'accessibilité généralisée de la société et de droit à la compensation pour offrir aux personnes handicapées un égal accès aux droits, à la formation, au marché du travail, au maintien dans l'emploi.

La France a également ratifié en 2010 la convention internationale des droits des personnes handicapées qui renforce les obligations du législateur à conduire les transformations nécessaires pour répondre à ses engagements.

Depuis 1987, le législateur a confié à l'Agefiph, la mission de développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées.

Le virage inclusif que nous sommes invités à conduire suppose l'implication de l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi. En ce sens, l'Agefiph a signé en juillet 2021 une nouvelle convention triennale d'engagement avec l'Etat, portant sur 4 orientations prioritaires :

1. Amplifier l'accompagnement des entreprises pour l'emploi des personnes en situation de handicap.
2. Soutenir la montée en compétence des personnes en situation de handicap par le développement de la formation et de l'alternance.
3. Sécuriser le parcours professionnel des personnes en situation de handicap au travers de l'offre de compensation.
4. Développer des partenariats pour une offre partagée et concertée pour accompagner l'inclusion professionnelle.

Didier EYSSARTIER
Directeur général Agefiph



Conseils de lecture

Ce guide s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement à la professionnalisation et à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les métiers de l'encadrement sportif. À ce titre, il s'adresse avant tout aux organismes de formation d'ores et déjà engagés dans une telle démarche mais aussi à ceux qui s'interrogent sur les conditions de faisabilité de la mise en place d'une démarche inclusive.

Conçu comme un parcours opérationnel complet, le présent guide a pour objectif de renforcer la prise en compte par les organismes de formation de toutes les étapes à franchir pour mettre en œuvre une démarche inclusive,

de l'orientation, à la formation, puis vers l'emploi. L'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH) dans les métiers du sport passe en effet par la conception d'outils multi-partenariaux adaptés à toutes ces étapes. Des questions peuvent se poser en amont de la formation, dès la sélection technique (Tests d'Exigences Préalables - TEP), pendant la formation, pour les épreuves certificatives ou dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) jusqu'aux prérogatives d'exercice et de l'analyse de l'insertion professionnelle. En réponse, textes juridiques de référence, méthodes, outils, bonnes pratiques viennent éclairer les organismes de formation.

Une version numérique et interactive du guide a été privilégiée. Elle a pour vocation d'être actualisée et enrichie au fil de l'eau. Des liens hypertextes, des témoignages vidéos d'acteurs institutionnels de l'accompagnement, de formateurs, de stagiaires en formation ou d'éducateurs diplômés, d'employeurs ou structures d'alternance sont mis à disposition et seront complétés dans le temps.

N'hésitez pas à faire remonter vos outils, vos expériences, vos témoignages écrits ou vidéos afin d'enrichir ce travail collectif piloté par le ministère chargé des Sports à l'adresse mail suivante :

cesh.handicaps@sports.gouv.fr

Pour aller à l'essentiel

Bien que conçu pour franchir chacune des étapes nécessaires à la mise en place d'une politique dédiée à l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'une structure, une lecture linéaire du guide n'est pas nécessaire. Directeurs, chefs de services, référents et formateurs, nous vous invitons à naviguer d'une partie à l'autre en fonction de votre niveau d'engagement et des attentes particulières qui sont les vôtres.



Bon
à savoir



Bonnes
pratiques



Point de
méthode



Point de droit



Point de vigilance



Boîte
à outils



Point
de finance



Pour en
savoir +



Interview



Lien document
à partir d'un extrait

En fin du guide vous trouverez l'ensemble des témoignages vidéos que nous avons conçu pour vous permettre d'en faciliter la compréhension.